

327 DQ19.1

Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de déviation de la route 117 à Malartic 6211-18-015

ENVOI PAR COURRIEL

Malartic, le 28 juillet 2016

Monsieur Maxandre Guay-Lachance Coordonnateur de commission Bureau d'audiences publiques sur l'environnement Édifice Lomer-Gouin 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 Québec (Québec) G1R 6A6

Objet: Projet d'agrandissement de la mine aurifère Canadian Malartic et de

déviation de la route 117 à Malartic

Réponses aux questions complémentaires du 26 juillet 2016

(DQ19 nos 1 et 2)

Monsieur,

Pour faire suite à votre lettre du 26 juillet dernier, vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions que vous nous avez acheminées.

Question complémentaire du 26 juillet 2016 (DQ19 n°s 1 et 2)

1. Veuillez déposer les rapports annuels (d'activité et financiers) du Comité pour les années 2009 à 2016. Si ces rapports sont sur votre site Web, prière de nous indiquer le lien vers chacun.

Réponse : Vous trouverez en pièces jointes tous les rapports annuels produits par le Comité de suivi Canadian Malartic. Veuillez prendre note que le premier rapport annuel produit par le Comité de suivi Osisko Malartic fait état des activités et frais encourus par l'organisme jusqu'au 31 août 2011. Aucun rapport annuel n'a été produit auparavant puisque l'organisme n'était pas constitué.

Les premières *Lettres patentes* du Comité de suivi sont datées de juin 2011, elles vous sont également transmises. La première *Entente de financement* convenue entre la minière et le Comité de suivi Osisko Malartic est datée de novembre 2011. Elle vous est également transmise.

Nous vous transmettons donc tous les *Rapports annuels* existants qui couvrent des périodes allant du 1^{er} septembre au 31 août de chaque année ainsi que les états financiers pour les années où les états financiers n'ont pas été intégrés au rapport annuel. :

Rapport annuel 2011 pour l'exercice se terminant le 31 août 2011

Rapport annuel 2012 pour l'exercice se terminant le 31 août 2012

Rapport annuel 2013 pour l'exercice se terminant le 31 août 2013

États financiers 2012-2013

Rapport annuel 2014 pour l'exercice se terminant le 31 août 2014

États financiers 2013-2014

Rapport annuel 2015 pour l'exercice se terminant le 31 août 2015.

États financiers 2014-2015

Le Rapport annuel pour l'exercice se terminant le 31 août 2016 n'a pas encore été produit.

2. Quel suivi comptez-vous faire ou quelles actions comptez-vous entreprendre à la suite de la réception des rapports expertises que vous avez récemment obtenus ?

Réponse : Le mémoire produit par le Comité de suivi Canadian Malartic fait état de constats, commentaires, préoccupations et recommandations en lien avec les rapports d'expertises obtenus. Dès septembre, les préoccupations et recommandations émises dans ce mémoire seront discutées avec la minière et les délégués représentants des ministères concernés afin que des mesures soient mises en place en lien avec les recommandations que nous avons formulées. La minière nous a déjà exprimé son intérêt à tenir une rencontre au sujet des recommandations émises dans notre mémoire.

Ces rapports d'expertises seront également rendus publics dès l'automne sur le site Internet du Comité de suivi Canadian Malartic.

Dans l'espoir que ces réponses soient à votre convenance, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Sylviane Legault

Sylviane Segault

Coordonnatrice du Comité de suivi Canadian Malartic

SL/jcl

Pièces jointes: 10